

Instructions aux auteurs

Les Cahiers de géographie du Québec publient, en français ou en anglais, des articles, des notes, des études bibliographiques, des essais, des commentaires et des comptes rendus originaux concernant la géographie humaine, l'aménagement du territoire, le développement, l'environnement et le paysage. Tournée à la fois vers l'érudition et l'innovation théorique et méthodologique, la revue accueille autant les études de cas que les recherches fondamentales.

L'auteur doit, en soumettant son manuscrit, confirmer que celui-ci n'est pas actuellement en cours d'évaluation dans une autre revue ou en voie de l'être.

Les manuscrits soumis pour publication sont transmis à la rédaction par voie électronique à l'adresse suivante : cahiers_de_geographie@ggr.ulaval.ca. L'envoi doit comprendre un fichier word contenant à la fois le texte et les figures. Il doit comprendre également l'ensemble des fichiers originaux des figures.

Toutes les figures accompagnant le manuscrit doivent être prêtes pour l'édition. La revue peut fournir des services d'infographie, mais des frais sont alors exigés. Les fichiers originaux des figures doivent correspondre aux conditions suivantes :

- Les graphiques doivent de préférence être préparés dans Excel. L'auteur doit transmettre la feuille de travail contenant les graphiques et la base de données ayant servi à les construire.
- Les cartes, les diagrammes, les dessins et les schémas doivent être transmis dans le format vectoriel original du logiciel, de même qu'en format EPS.
- Les photographies et les autres images matricielles doivent être transmises en format TIFF.
- Les cartes préparées directement dans un logiciel de SIG (MapInfo, ArcView, etc.) doivent être transmises en format original du logiciel et être accompagnées de tous les fichiers utiles.

La longueur d'un manuscrit ne doit pas dépasser 25 pages (40 000 caractères, incluant les illustrations et la bibliographie) pour un article et 12 pages (20 000 caractères) pour une note. Tout manuscrit destiné à la publication sous forme d'article doit comprendre : i) deux résumés ne dépassant pas 150 mots chacun, l'un en français, l'autre en anglais ; ii) une série de mots-clés, en français et en anglais ; iii) une traduction en anglais ou en français du titre.

Pour tout renseignement supplémentaire, les auteurs sont priés de consulter le [Guide de présentation d'un manuscrit](#).

Les auteurs ont droit à 20 tirés à part des articles et notes.